

AIS Révision de la médication en CHSLD et SAD Grille d'AUTO ÉVALUATION et de RÉTROACTION: ERGOTHÉRAPEUTE

Nom de la ou du stagiaire : _____

Date : _____

L'échelle d'évaluation est la suivante :

- 1 = comportement à éviter (noter les comportements à éviter pour fin de discussion)
- 2 = comportement à développer (noter les comportements à améliorer pour fin de discussion)
- 3 = comportement maîtrisé à conserver et à répéter

1- ÉTABLIR LA COMMUNICATION

Le stagiaire recueille et partage les informations pertinentes et son analyse concernant la gestion des médicaments et autres habitudes de vie (au besoin) avec l'utilisateur et les autres intervenants :

-Décrit les habitudes de vie de l'utilisateur en lien avec la gestion de médicaments ainsi que les facteurs personnels (capacités/incapacités) et environnementaux pertinents et influents sur ces habitudes de vie. (cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

-Démontre des aptitudes à expliquer en rencontre d'équipe et à documenter au dossier de l'utilisateur les enjeux occupationnels pour la gestion des médicaments en tenant compte des volontés de l'utilisateur et en fonction ses facteurs personnels et environnementaux. (cf : situations cliniques attendues 4 et 5)*

1 2 3

2- EFFECTUER UNE RÉVISION DE LA MÉDICATION EN PARTENARIAT ET EN COLLABORATION INTERPROFESIONNELLE

-le stagiaire a fait une évaluation détaillée des habitudes de vie en lien avec la gestion de la médication avant la rencontre. (cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

-le stagiaire travaille en partenariat avec l'utilisateur et ses proches afin qu'ils contribuent de façon active à l'évaluation ergothérapique et à la mise en œuvre du plan d'intervention, dans le respect de leurs désirs et projets de vie, en leur offrant le soutien et les outils nécessaires. (cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

3- ÉLABORATION DU PLAN D'INTERVENTION

- le stagiaire s'assure de compléter son plan d'intervention en accord avec l'utilisateur et ce en fonction des besoins exprimés par ce dernier lors de l'AIS. Le stagiaire documente au dossier son plan d'intervention et communique ses observations aux intervenants au besoin. (cf : situations cliniques attendues 1 et 2)*

1 2 3

PISTES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :



* Situations cliniques attendues pour les stages ERT 2461, ERT 3460 et ERT 6060 et décrites dans les fiches d'évaluation des formations cliniques offertes au programme d'ergothérapie de l'Université de Montréal.